

COLLÈGE LES TAMARINS
BP 366
Rue François de Mahy
97410 SAINT-PIERRE

☎ 0262 25 03 61

☎ 0262 25 26 03

Professeur responsable :

Mme BENARD Natacha
☎ 0692 62 35 42



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO

Le 01 Mars 2021, à SAINT-PIERRE

À l'attention de Mesdames et Messieurs,
Les Directeurs, Directrices d'Écoles Primaires
et parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

La SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO du Collège LES TAMARINS recrute pour l'année scolaire 2021/2022.

La section sportive a pour vocation d'accueillir prioritairement des enfants motivés et ayant des habiletés pour la pratique du judo. Elle est destinée à favoriser l'intégration des élèves de 6^{ème} par un complément d'Éducation Physique et Sportive. Elle a pour vocation la formation de l'élève à la réussite d'un double projet : sportif et scolaire, tout au long du cursus collège.

Depuis la rentrée d'Août 2016, la Section Sportive du Collège, après 10 ans d'existence, a pris une nouvelle ampleur en devenant une Section Sportive labellisée par le Rectorat de La Réunion : « **Pré filière d'accès au haut niveau** », lui conférant ainsi une meilleure reconnaissance, une plus grande visibilité et un **recrutement académique** (dérogation à la carte scolaire).

La scolarité se déroule au collège du lundi au vendredi ; les horaires et programmes sont ceux des classes de collège. Les élèves choisis bénéficieront de quatre heures de judo par semaine, intégrés à leur emploi du temps (2h de section sportive et 2h d'UNSS JUDO le mercredi après-midi). L'encadrement sera renforcé dans le suivi scolaire de l'élève. En effet, l'obtention de bons résultats, un comportement positif et l'assiduité aux cours sont primordiaux au maintien de l'élève dans la section.

Les tests d'entrée auront lieu le **Mercredi 07 Avril 2021 au Collège LES TAMARINS à 13h00**. À cette occasion, chaque candidat devra se présenter en tenue de sport avec sa **FICHE DE CANDIDATURE** remplie et signée par les parents ou tuteur légal et par le Directeur de l'École primaire. **Aucun dossier incomplet ne sera accepté. La décision finale d'admission en section sportive judo sera prise début mai 2021. Chaque élève retenu recevra un courrier d'admission.**

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de bien vouloir agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mme BENARD,
Professeur responsable de la Section Judo,

M. PRUGNIÈRES,
Principal du Collège,



AUTORISATION PARENTALE À REMETTRE LE 07 AVRIL 2021 AVEC LA FICHE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, autorise mon fils, ma fille :
..... à postuler aux tests d'entrée de la Section Sportive Scolaire Judo du Collège
Les Tamarins et à intégrer la dite section en cas de réussite.

J'atteste avoir pris connaissance qu'il faudra s'acquitter de 15€ pour l'inscription à l'Association Sportive du Collège et acheter un kimono pour la pratique du judo.

Date et signature des parents :